



ÉDITORIAL

2024 est déjà bien entamée et il est temps de préparer l'été. Si le beau temps tarde à venir, réjouissons-nous quand même de la pluie tombée en abondance ces derniers mois : les nappes phréatiques s'en portent mieux et elles en avaient grand besoin. L'été sera bientôt là et avec lui les beaux jours et les longues soirées.

Auparavant, un devoir important et citoyen doit être accompli : voter ! Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes. Ces élections sont souvent boudées par les électeurs, pourtant les crises internationales que traverse la planète, les difficultés économiques que nous vivons tous, le défi climatique qu'il nous faut affronter, ne font que souligner le besoin d'une Europe solide dans un monde instable.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de la cérémonie du 8 mai : « *De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. (...) Cette mémoire est un héritage autant qu'une leçon qui a appris aux peuples, par les armes et le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé qui peut se retourner contre lui. Tous pressentaient alors que la construction européenne était nécessaire au salut de l'Europe* ». A chacun de faire vivre cette ambition en allant voter.

2024 devrait voir démarrer les travaux de la salle des fêtes. Enfin nous l'espérons,

car la première consultation des entreprises doit être reprise en grande partie. Le début du chantier est donc repoussé à la fin de l'année. Sur le plan financier, la commune va bien, vous pourrez le constater à travers le dossier de ce numéro. Les taux d'imposition ne bougent pas pour la 4^{ème} année consécutive, bien que les impôts augmentent du fait de la réévaluation des valeurs locatives décidées par l'Etat.

Pour la première fois du mandat la commune devrait emprunter.

L'activité intercommunale mobilise beaucoup de temps et c'est logique puisque de nombreux services du quotidien sont gérés à ce niveau-là : eau, transport, assainissement, environnement, et désormais fibre optique et peut être demain urbanisme (PLUi). Sur tous ces sujets la commune fait en sorte d'être présente et de faire valoir ses intérêts et ceux des communes de même taille.

Quoiqu'il en soit, les réjouissances en plein air et les moments de convivialité pour se retrouver sont prévus. Le programme à Gluiras est déjà prêt et il y en a pour tous les goûts. Il n'y a qu'à faire son choix, voyez en dernière page et consultez le site internet de la commune :

www.mairie-gluiras.fr

Bel été à tou.te.s !

Ali-Patrick
LOUAHALA,
maire

SOMMAIRE

État civil
Conseil municipal en direct
Actualité municipale
Citoyenneté - Cérémonies
Vie scolaire
Vie associative
Dossier : Finances communales
Travaux
Intercommunalités
Informations pratiques
Événements et manifestations à venir

ÉTAT civil

NOUVEAUX HABITANTS

Madame Vabre Maryline
(Marjanoux)

Monsieur Blaise Nicolas
(Plos)

Mr et Mme Dubuis
(L'Hermet)

Mr et Mme Holler Frédéric
et Jihanne et leurs enfants
Alicia et Maya (Le village)

NAISSANCES

Siméon Servant
(L'Hermet)
le 28 janvier 2024

DÉCÈS

Jean-Paul Scapinello
(Tisonèche bas)
le 28 décembre 2023

Nicole Lextraite née Vignal
(Le Grand Chemin)
le 17 janvier 2024

Lydia Péalapra née Chazel
(La Maza)
le 20 mars 2024

Daniel Fougier
(Les Clos)
le 27 mars 2024

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS PAR SÉANCE

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé la convention d'effacement de la dette de Mr Lambert représentant la SASU « Le Relais de Sully » contre l'achat d'éléments du fonds de commerce à hauteur de 6089€ et autorisé le maire à signer cette convention sous seing privé ;
- A admis en non-valeur la liste 630 506 0112 des produits irrécouvrables présentée par le comptable public pour un montant de 1214,65€ ;
- A autorisé les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 à hauteur de 25 % des dépenses réalisées au budget 2023 ;
- A attribué une subvention de fonctionnement à hauteur de 80 € au club Lynx savate de Saint-Sauveur-de-Montagut ;
- N'a pas donné suite à la demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Viviers, pour l'organisation du congrès départemental, conformément au règlement d'attribution des aides aux associations de la commune.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A émis un avis favorable mais circonstancié sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) Centre Ardèche (voir détail en page interco) et chargé le maire de le transmettre à la CAPCA ;
- A validé la cession du fonds de commerce du Relais de Sully à hauteur de 8 000€, le montant du loyer à appliquer aux futurs repreneurs à hauteur de 650 € mensuelles sans les charges et autorisé le maire à signer tous les documents nécessaires à la

- cession de ce fonds de commerce ;
- A retiré la délibération n° 20130512-116 en date du 12 mai 2023, portant sur un échange de terrain entre Mr Nathanaël Viallet et la mairie, validé les nouveaux échanges d'emprises de chemins communaux contre d'une part une partie de la parcelle E 322 et d'autre part une partie des parcelles E 472, 473 & 1506, appartenant à la famille Viallet correspondant à l'emprise de la route des Ribes et autorisé le maire à signer tous les documents nécessaires à la régularisation de ces emprises étant entendu que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge pour moitié entre Mr Viallet Nathanaël et la commune (10 votants, Mme Eline Viallet ne prenant pas part au vote) ;
- A approuvé le projet de rénovation de la maison Basse-Ville et son plan de financement prévisionnel à hauteur de 150 K€ HT soit 180 K€ TTC, et autorisé le maire à effectuer les demandes de subvention auprès de l'Etat, le Conseil Départemental et le SDE 07 et à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces demandes ;
- A décidé de mettre à disposition l'estrade couverte, uniquement pour les associations et pour les manifestations qui se tiendront à la salle des fêtes de Gluiras, de passer la location du chapiteau de 25 € à 30 €, et de régulariser les tarifs de la cantine scolaire au vu de la tarification sociale mise en place ;
- A adopté le règlement des aides sociales, sur proposition du CCAS ;
- A attribué une subvention de fonctionnement à hauteur de 80 € aux associations suivantes : Montagut Sports, ACCA de Gluiras ; Par 6 voix pour, 2 voix contre (AP Louahala, M. Tauleigne) et 3 abstentions (Ch. Garnier, E. Viallet, M-L Courthial) a attribué une subvention de fonctionnement à hauteur de 80 € à l'association 1,2,3, soleil ... basée à Crest et intervenant dans les hôpitaux auprès des enfants malades ; Par 10 voix pour et une abstention

(M-L Courthial) a demandé à la SAFER de préempter au nom de la commune la vente de la parcelle AB 92 au prix de 500 €, et dans le cas contraire de proposer un échange entre les parcelles AB 92 et C 338, les frais de notaire étant partagés pour moitié.

SÉANCE DU 15 MARS 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé une motion pour le maintien du centre d'exploitation du service des routes du Conseil Départemental de l'Ardèche à Saint-Pierreville ;

- A débattu des orientations budgétaires pour 2024 et dans ce cadre a décidé d'étaler l'inscription des gros investissements (rénovation du bâtiment l'Usine et maison basseville notamment) sur plusieurs exercices pour réduire le niveau d'emprunt à inscrire au budget 2024 ; Par 10 voix pour et une abstention (E. Fayard), a approuvé le nouveau plan de financement prévisionnel de la rénovation faisant apparaître la subvention attendue de la Région, et a sollicité une subvention auprès de la Région sur la base de ce plan de financement ;

- A approuvé le plan de financement prévisionnel de la rénovation thermique de la maison Basseville, pour un montant d'opération de 160 000€ HT et sollicité une subvention au titre du fonds vert auprès de l'Etat à hauteur de 60 000€, du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre du dispositif Atout Ruralité à hauteur de 30 000€ et du SDE 07 au titre des certificats d'énergie ;

- A approuvé la cession à titre gratuit d'une bande d'environ 1m de large prise sur la voie communale au profit de Mr et Mme De Saedeleer pour la création d'un accès par le haut à leur parcelle E 1792, la réfection du mur de soutènement de la voie communale ainsi que les frais de

géomètre et de notaire étant à la charge de Mr et Mme De Saedeleer ;
- A adopté la nouvelle convention unique du service mutualisé d'instruction du droit du sol (permis de construire) de la CAPCA, et approuvé le protocole transactionnel mettant fin aux précédentes conventions, et autorisé le maire à signer ces documents ;

- A décidé de louer en l'état le local attenant à la salle associative de la Fargatte à titre précaire et révocable du 1er mai au 31 décembre 2024 à Mme Farhny, au prix de 100 € pour la période du 1er mai au 31 décembre 2024, chargé le maire d'établir le contrat de location et de le signer ;

- A approuvé la nouvelle convention à passer avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants avec une participation communale de 300 € et a autorisé le maire à signer cette convention ;

- A attribué : à l'association Les Légrémiss, une subvention de fonctionnement annuel de 80 € et une subvention exceptionnelle pour le trail des châtaigniers 2024 de 100 € (10 votants, Mr Louahala ne prenant pas part au vote), à l'association Don du Sang Bénévole de la Vallée de l'Eyrieux, une subvention de 100 € au titre du fonctionnement 2024 ;

Par 10 voix pour et une abstention (E. Fayard), a attribué à l'association Brasse Bouillon, une subvention de fonctionnement de 80 € pour 2024 et une subvention exceptionnelle de 100 € pour le Bal du Bouillon 2024.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023 ;

- A approuvé le compte administratif 2023 en l'absence du Maire (10 votants) ;

- A affecté les résultats issus du compte administratif 2023 au budget 2024, comme suit :



104 219,63 € au compte 1068 en recettes d'investissement, 69 806,42 € au compte 002 en recettes de fonctionnement (excédent de fonctionnement capitalisé) et 80 219,63 € au compte 001 déficit d'investissement reporté ;

- A décidé de maintenir les taux d'imposition locale 2023 en 2024 à savoir : Taxe sur le foncier bâti : 27.58% ; Taxe sur le foncier non bâti : 46.89% ; Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 8.90% ; Par 10 voix pour et une abstention (E. Fayard), a approuvé la proposition de budget 2024 équilibrée en section de fonctionnement à 662 000€ et en section d'investissement à 839 000€ (voir dossier finances en pages centrales) ;

- A débattu du résultat provisoire de la consultation engagée pour les travaux de rénovation de l'Usine dans l'attente de l'analyse détaillée des offres que doit faire la maîtrise d'œuvre (8 réponses sur 6 lots) ;

- A approuvé les demandes d'adhésion des communes de Saint-Julien-en-Saint-Alban et de Pailharès au Syndicat intercommunal de service d'aide à l'informatique des communes (SIVU SAIGC) ;

Par 10 voix pour et une abstention (Christine GARNIER), a attribué une subvention de fonctionnement annuel de 80 € à l'association pour la Prévention Routière de l'Ardèche.



ÉTUDE SUR L'USAGE DE L'EAU DANS LE BASSIN DE LA GLUEYRE

Une centaine de personnes étaient présentes le 27 mars dans la salle des fêtes pour assister à la restitution de l'étude menée par 6 étudiants de l'université de Lyon II sur « La gestion de l'eau dans le bassin versant de la Glueyre ». A l'origine du projet, l'association Bergerades de Saint-Pierre-ville, qui a réussi à associer 5 communes de la vallée dont Gluiras, la DDT de l'Ardèche, le syndicat Eyrieux Clair, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, et tous les acteurs du grand cycle de l'eau : distributeurs d'eau potable, pêcheurs ou défenseurs de l'environnement. Forts du soutien des partenaires institutionnels, les étudiants en master de développement rural se sont attachés à récolter des données mais surtout des avis. De cette enquête, il ressort que l'eau est une préoccupation permanente dans nos secteurs de montagne, et potentiellement une source de conflits futurs. Au regard du passé, ils ont constaté que des savoir-faire aujourd'hui quasiment disparus permettaient de gérer l'eau de façon plus économe, par un travail collectif autour des béalières et des écluses. C'est dans cette direction que des recommandations ont été formulées en conclusion de cette étude : rechercher des solutions collaboratives à l'échelle du hameau, privilégier l'équité et la pérennité, favoriser l'installation des agriculteurs et sensibiliser la population à travers des échanges directs. Justement, pour contribuer à ces échanges, une partie du travail des étudiants a consisté à réaliser un petit film qui a été présenté en

avant-première ce jour-là. Ce support de communication a effectivement alimenté le débat et les interventions après la présentation de cette étude. Le film « De goutte en goutte » est désormais disponible en ligne en suivant le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=SqaBHwVj9vw> N'hésitez pas à le partager pour parler de l'eau.

RECENSEMENT 2024

Voilà 3 mois que le recensement de la population de Gluiras est clos. Marie-Laure et Géraldine ont sillonné les routes de Gluiras pour répertorier les maisons et logements ainsi que leurs habitants, résidents permanents ou résidents secondaires. L'accueil a toujours été parfait. Beaucoup ont répondu à ce recensement en ligne ou par informatique ce qui a simplifié la collecte des données et a permis d'être plus réactif tout en faisant des économies de papier. Comme tout le monde n'a pas le doigté informatique ou un ordinateur sous la main ceux qui désiraient se faire recenser avec les questionnaires papier ont pu être accompagnés. Ainsi, à quelques exceptions près, tout le monde a pu être recensé.

Un Grand Merci à chacun et chacune pour cet effort citoyen, car du nombre d'habitants dépend la dotation de l'Etat au budget de la commune. C'était donc essentiel de n'oublier personne. D'après les premières estimations, la population serait stable voire en très légère baisse mais cette « photographie » de la population sera réévaluée régulièrement.

L'ATELIER MIG ROUVRE SES PORTES

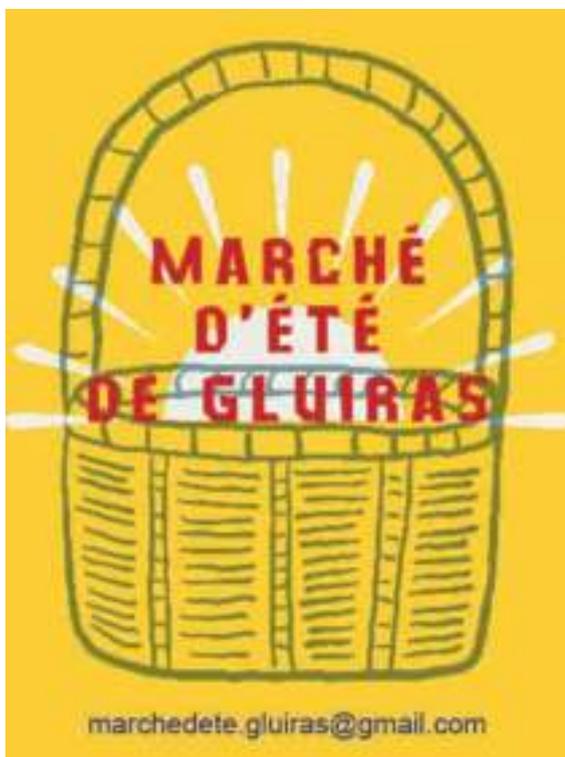
Tout le monde le sait désormais, Gluiras a sa galerie d'art : l'atelier MIG pour Made in Gluiras. Située sur la Place de la Liberté et ouverte l'an dernier à l'initiative de Régis Havond. La deuxième saison a démarré dès le 1^{er} mai avec une exposition

permanente et des expositions temporaires d'œuvres d'artistes résidents en Ardèche, dont 3 habitants de Gluiras : Régis Havond, Aurélien Lam Woon Sin et Evelyne Bijkerk. On croisera au cours de la saison, les peintures d'Aby Gediyon, les sculptures de Bob Appelman, et celles, colorées, de Catherine Bost. La galerie est ouverte les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h ou sur réservation au 06 82 35 76 60.



LA MAIRIE EST À L'HEURE !

Vous n'avez pas remarqué ? levez votre regard sur le fronton de la mairie, l'horloge est enfin à l'heure ! et les aiguilles ont repris leur course circulaire contre le temps qui passe... Celui-là même qui a eu raison des pignons de l'horloge du XIX^{ème} siècle. C'est sur les conseils de l'entreprise HIMS (Horlogerie Industrielle et Monumentale Stéphanoise) qui dans un premier temps a fait le diagnostic du mécanisme que la décision de remplacer pignons et tringlerie par un moteur à commande numérique a été prise. C'en est donc fini de remonter les poids qui traversaient sur 3 niveaux les étages de la mairie et actionnaient le mouvement des aiguilles à travers un renvoi complexe d'axes. Le remplacement des pignons et surtout le réglage manuel de l'heure sur plusieurs jours auraient coûté trop cher. Merci à François Besson pour son travail régulier de maître de l'horloge depuis près de 10 ans. Le mécanisme complet (poids, axes, tringles et pignons) est néanmoins resté en place, le boîtier numérique qui mettra l'horloge automatiquement à l'heure occupe une place réduite juste derrière le cadran. Il en aura coûté 2 098€ à la commune.



MARCHÉ D'ÉTÉ

A l'initiative de l'association « Les Producteurs Gourmands » basée à Gluiras, le projet d'un marché de plein vent a vu le jour. Ce « marché d'été » est destiné aux producteurs, artisans et/ou créateurs locaux ; il se déroulera sur la Place de la Liberté du 17 Juin au 16 Septembre, le lundi en fin de journée.

Le conseil municipal a validé cette création d'un marché après avis des organisations professionnelles, et établi un règlement en concertation avec les initiateurs de ce marché. L'association « Les Producteurs Gourmands » s'est vu déléguer la collecte des documents des exposants et les propositions d'attribution des emplacements dans le cadre d'une convention. La Place de la Liberté sera donc animée tous les lundis soirs pendant cet été et nous l'espérons les années suivantes.

GLUIRAS, UNE COMMUNE TRANQUILLE

La gendarmerie de proximité a communiqué au maire le bilan de ses interventions au cours de l'année 2023. Il en ressort que les gendarmes n'ont pas eu à verbaliser souvent à Gluiras. Sur 8 interventions, aucune ne s'est soldée par une contravention ; le nombre est même en baisse par rapport à l'année précédente. Toutefois les chiffres communiqués ne concernent que les infractions mineures (police de la route ou des comportements). On peut donc dire que Gluiras est une commune tranquille, mais ça on le savait déjà ...

EXTRAITS DE LA MOTION POUR LE MAINTIEN DU CENTRE D'EXPLOITATION DU SERVICE DES ROUTES DÉPARTEMENTALES DE SAINT PIERREVILLE

(...)

La commune de Gluiras a toujours manifesté son attachement au maintien des services publics de proximité en secteur rural. Le maintien des services publics est en effet essentiel pour favoriser l'attractivité des territoires ruraux et contribue au maintien de l'emploi local.

Le Conseil Municipal de Gluiras considère que démanteler le centre d'exploitation des routes de Saint-Pierre-ville, revient à supprimer un service public de proximité, indispensable au maintien de l'activité sur ce bassin de vie.

Le Conseil Municipal en appelle donc à la responsabilité du Département qui ne peut pas dénoncer le recul de l'État en zones rurales et porter en même temps la fermeture de ce centre technique. (...)

Le service des routes opérationnel est VITAL pour notre territoire, car il assure quotidiennement la sécurité des automobilistes et notamment de ceux circulant tôt le matin ou tard le soir, comme le personnel des EHPAD de Saint-Pierre-ville et de Marcols-les-Eaux, les bus scolaires ou encore les professionnels du soin à domicile. (...)

Le conseil municipal rappelle également que l'entretien hivernal est primordial pour préserver une activité économique et touristique hors saison sur un territoire qui abrite des services sociaux (EHPAD, crèche, ALSH, ...), des entreprises artisanales et industrielles, des équipements touristiques, des commerces, des hébergements touristiques. Fermer ce centre, ce serait porter atteinte à la qualité et à l'efficacité de ce service (...).

Nous (...) défendrons toujours les services aux populations et l'exception rurale.

Compromettre la vitalité de nos montagnes, en réduisant la présence de services publics, à l'instar de la tendance nationale que nous dénonçons, serait « ruralicide ».

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal de Gluiras demande fermement au Président du Département de l'Ardèche le maintien du centre d'exploitation des routes de Saint-Pierre-ville.

CITOYENNETÉ CÉRÉMONIES

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 13 janvier 2024 se déroulait la cérémonie publique des vœux de la municipalité à la population. Une salle comble au point qu'il a fallu ajouter des chaises au dernier moment, pour asseoir les près de 160 personnes qui se sont déplacées pour l'occasion. C'est donc devant une assistance nombreuse et en présence de plusieurs maires voisins, que le bilan de l'année 2023 et des 3 premières années de mandat a été exposé. Le maire a souligné la bonne santé financière de la commune qui pourra investir de façon plus importante à partir de 2024 pour engager des projets importants. Il a rappelé que l'attractivité et le dynamisme de la commune sont le fruit d'un travail collectif du conseil municipal, du personnel communal et des associations, y compris le CCAS. C'est tous ensemble que nous faisons de Gluiras une commune vivante ! Après les vœux de bonne et heureuse année 2024, les discussions sont allées bon train autour du verre de l'amitié, d'autant qu'il y avait du monde avec qui échanger.



cette cérémonie importante dans notre histoire française et européenne. Après avoir remercié les présents et excusé les absents, le maire a donné lecture du message du Ministre des armées, et rappelé le souvenir de ceux qui ont refusé d'abandonner la France aux occupants, le souvenir des combattants des Forces Françaises Libres venues de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs, le souvenir de nos Alliés d'alors, le souvenir enfin de toutes les victimes civiles et des déportés. Le 8 mai 1945, la France et l'Europe ont perdu leur innocence et désormais ne peuvent plus dire nous ne savions pas. De la guerre, de cette date du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Cette mémoire est un héritage autant qu'une leçon. Une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts par le maire et la 2^{ème} adjointe. Une minute de silence a été observée par l'assistance qui a entonné la Marseillaise à cappella.

EUROPÉENNES, MODE D'EMPLOI

Quand ? : Ces élections se font à l'échelle des 27 Etats membres entre le 6 et le 9 juin 2024. En France, les électeurs voteront le 8 juin pour une partie des outre-mer, et le 9 juin pour la métropole, La Réunion, Mayotte et la Nouvelle-Calédonie. L'élection européenne est un scrutin

à la proportionnelle à un seul tour. Le scrutin est ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. A Gluiras, il n'y a qu'un seul bureau de vote à la salle des fêtes, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Attention donc, on ne vote qu'une fois, le 9 juin.

Combien de députés ? : La France élira 81 représentants au Parlement européen pour la législature 2024-2029 au sein d'une seule circonscription couvrant l'ensemble du pays.

Les électeurs et la liste électorale : Depuis 2019, l'ensemble des listes électorales des 36 000 communes françaises sont mises en commun et gérées par le Répertoire Electoral Unique (REU). Chacun peut vérifier sa situation électorale sur le module « Interroger sa situation électorale » sur le site : service-public.fr La date limite d'inscription dérogatoire sur les listes électorales a été fixée au jeudi 30 mai (pour celles et ceux ayant atteint la majorité électorale après le 31 décembre 2023, notamment).

Les procurations : Une demande de procuration peut être faite soit en ligne par la télé-procédure maprocuration.gouv.fr soit par un formulaire CERFA disponible en brigade de gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

La personne qui fait une demande de procuration (le mandant) doit justifier de son identité qui sera vérifiée afin de valider la procuration.

Les procurations dématérialisées sont automatiquement enregistrées dans le REU. Les procurations papier doivent parvenir en mairie et dès réception saisies dans le REU pour vérification de leur validité. Aucune date limite d'établissement de procuration n'ayant été fixée pour ces élections, il est donc possible de recevoir une procuration papier le jour même. La liste d'émargement devra alors être mise à jour immédiatement, ce qui pose bien évidemment des problèmes d'organisation très concrets ...



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

A Gluiras, le 8 mai 1945 est célébré à 17h au retour de la ronde des fours, ainsi tous les citoyens attachés aux valeurs de la république, présents au village à cette heure-là peuvent participer à

capifrance
Conseillère en immobilier et Viager
Estimation gratuite
Dominique DEJOURS
dominique.dejours@capifrance.fr
06 87 41 48 31

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG
BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tel: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 43 71 23
remyfaure25@orange.fr
Cabinet d'Etudes
**REMY
FAURE**
BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tel: 04 75 54 37 83
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tel: 04 75 44 01 80

UNE ÉCOLE ACTIVE

Les enfants de l'école publique de Gluiras bénéficient de plusieurs activités et interventions.

- La sensibilisation aux déchets : Mardi 9 avril, c'est le SICTOMSED qui est intervenu auprès des élèves de la classe élémentaire en complément de celles du SYTRAD prévues les mardi 7 mai et 4 juin. Ces interventions se font dans le cadre d'une sensibilisation à la question des déchets et de la protection de l'environnement pour aboutir à une démarche éco-responsable de nos jeunes citoyens. Le premier module s'intitule « Devenez un pro du tri » et initie les élèves aux gestes de tri et au recyclage des déchets ménagers. Le deuxième module est une forme d'engagement : « Soyez Eco-responsable ! ». Cette intervention fait le lien entre les déchets de l'école et les alternatives pour les éviter ; c'est aussi une sensibilisation à la thématique du gaspillage alimentaire.
- L'expression théâtrale : Estelle QUILLET propose bénévolement de nouveaux ateliers théâtre autour du

thème de l'expression des émotions.

- Une initiation au chant lyrique : dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC) : Camille POUL, chanteuse lyrique et Emma BERTIN, illustratrice étaient présentes à l'école du 18 au 22 mars, pour proposer aux élèves des ateliers autour du chant lyrique et du dessin. Pour avoir assisté à quelques instants de leurs travaux, nous espérons vivement avoir une restitution lors de la fête de l'école prévue le vendredi 21 juin !

- L'initiation à la natation : un cycle natation est programmé sur 3 journées ce printemps à la piscine de Vernoux : les 27 mai, 03 et 10 juin.

- Enfin une sortie de fin d'année est prévue le jeudi 13 juin à St Péray. Les enfants se rendront au Festival l'Enfance de l'art et assisteront à deux spectacles : « Les Montreurs » (humour, magie, jonglerie) et « Vertical Boom ! » (acrobatie).

La municipalité s'associe au Sou des écoles pour le financement des déplacements en lien avec ces activités et sorties.



Le DDASEN en visite à l'école de Gluiras

Ce n'est pas tout ! la gendarmerie est passée à l'école pour initier les grands à la réalité d'internet et aux bons comportements sur la route quand on est à pied, même à Gluiras. Félicitations à Jules qui a réussi son permis internet et à Kémen et Simbad qui ont eux réussi le permis piéton !

UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE

Commençons par la mauvaise : Le poste de co-enseignement, existant depuis septembre 2019, a été supprimé du fait d'un nombre d'enfants insuffisant : 17 à la rentrée 2023. Les efforts de la municipalité pour convaincre le directeur départemental de l'éducation nationale en visite à Gluiras le 8 décembre 2023, des effectifs à venir et du renouvellement attendu des générations, n'y a rien fait. Il n'y aura donc qu'un poste d'enseignant à la rentrée 2024/2025.

La bonne nouvelle, c'est que l'école de Gluiras reste dynamique et devrait accueillir à la prochaine rentrée scolaire 5 élèves en plus ! Ce qui porterait l'effectif à 19 élèves.

Permis piéton réussi !



TP VALETTE

Le pont, 15 route de Tazuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com

06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64

www.tp-transport-valette.com





CONCERT GOSPEL À LA CHAPELLE

Quand au cours de l'été 2023, Magui Leenen, propriétaire de La Chapelle, est venue exposer au maire sa difficulté à organiser un concert d'un groupe de chant et danse sud-africain de renommée internationale, la décision d'associer la mairie et le CCAS à cet événement n'a pas été longue à prendre.

Les concerts prévus initialement les 3 et le 4 mars ont dû être décalés pour un problème de visas des artistes aux 4 et 5 mai. C'est donc à ces 2 dates que le groupe Humanistic wind of Soweto s'est produit dans la salle de concert de La Chapelle.

Salle comble pour ces deux concerts où le public enthousiaste, a pu entendre les chants solo ou polyphoniques et le message d'humanité des artistes, héritiers de Nelson Mandela.

Au rythme des percussions et soutenus par une énergie communicative les 4 artistes ont su entraîner une partie du public à monter sur scène pour une danse chaloupée et renouvelée un peu plus tard autour d'un rafraîchissement offert par Magui.

Des moments mémorables qui marquent le début de la saison musicale à La Chapelle. Prochains concerts plus classiques début août.



L'ATELIER COUTURE ET TRICOT

Initié par quelques personnes du village et soutenu par l'association La passerelle des vallées, c'est le mardi après-midi que 5 ou 6 personnes se retrouvent régulièrement à la salle des fêtes pour coudre, couper ou tricoter. Et cette activité n'est pas réservée aux dames, on y voit aussi quelques messieurs qui apprennent à faire les ourlets ou recoudre les boutons ! Les petites mains confectionnent quantités de choses : des tabliers en patchwork qui ont fait fureur au marché de Noël, des décorations de Noël, des poissons d'avril qui se sont promenés dans le dos des coureurs du Trail des châtaigniers,...

SOIRÉE RUGBY

Samedi 2 février, pour l'ouverture du tournoi des 6 nations, les fans de rugby étaient invités à la salle des fêtes. D'abord pour un repas d'avant match (gigot d'agneau/flageolets/fromage et gâteau aux pommes) et puis et surtout pour une belle affiche : un France/Irlande au

EURL PAUL ROURE
 serrurerie - menuiserie - ferronnerie
 (portail, rampes, escaliers acier/inox)
 menuiserie acier, alu, PVC
 04 75 88 20 78
 04 75 88 20 78
 04 75 88 20 78

SARL VIALLET
 Menuiserie Générale (bois & aluminium)
 Carrelage & Chapeaux
 Plomberie
 04 75 88 20 78
 04 75 88 20 78
 04 75 88 20 78

SARL HAVOND Mickaël GENTON Ludovic
 06 99 01 48 95 M. Havond
 06 31 38 78 23 L. Genton
 Plois - 07 90 04 18 45 - 04 75 25 28 82
 sarlhavondgenton@outlook.com



Vélodrome de Marseille afin d'oublier la courte défaite contre l'Afrique du Sud, en quart de finale de coupe du monde, en octobre dernier. Malheureusement pour nos Bleus, les Irlandais étaient bien mieux remis de leur élimination de la coupe du monde que les Français qui ont été largement dominés sur ce match. Par bonheur, la suite du tournoi s'est avérée meilleure puisque les bleus terminent l'édition 2024 à la 2^{ème} place derrière l'Irlande intouchable cette année. Ce revers n'a pas empêché les aficionados de refaire le match (et le monde) autour de la buvette au cours de la troisième mi-temps.

RACLETTE D'ANIM'GLUIRAS

Cette soirée devenue traditionnelle est toujours plébiscitée. Malgré un temps très incertain, 170 convives ont honoré, samedi 9 mars, cette soirée de fin d'hiver qui fêtait son 9^{ème} anniversaire. L'équipe suisse de Julien Lambert qui fait désormais partie de la famille « gluirassienne » a une nouvelle fois assuré une prestation de haut niveau autour des bénévoles d'Anim'GluiRAS. Grand merci à tous et rendez-vous en mars 2025 pour le dixième anniversaire. L'association en a profité pour annoncer

ses deux manifestations à venir : la fête de la musique le 22 juin et la fête au village (avec le feu d'artifice offert par la mairie) le 20 juillet animée par le groupe drômois « Canel Wine Pear ». Ces dates seront aussi un rendez-vous pour les pétanqueurs puisque deux concours en doublettes sont prévus.



CHANTS DE PÂQUES

Face à la météo capricieuse du dimanche 31 mars, les chants de Pâques qui devaient être entonnés sur la place se sont repliés à la salle des fêtes. Une trentaine de personnes avaient bravé la météo pour ce moment de réjouissance et de fête.

Ambiance chaleureuse qui s'est finie autour d'un verre et de quelques douceurs. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !



JEU DE PISTE DU BRASSE BOUILON

L'association Le Brasse-Bouillon avait donné rendez-vous à 14h samedi 20 avril sur la place de la Liberté pour une promenade particulière. Tout au long de la courte balade, il fallait résoudre, seul ou en équipe des énigmes et répondre à des questions souvent simples. La participation gratuite a attiré plusieurs familles et les enfants ont pris beaucoup de plaisir à chercher et à trouver les réponses. A l'arrivée, une boisson chaude et des gâteaux étaient offertes et les meilleures équipes ont été dûment récompensées.

Anthony MOINS
 ☎ 04 26 53 03 53
 07380 St Michel de Chaubertines
 anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

S.A.R.L. Damien SOUCHE
 Agregats
 Livraison
 Transport
 04 71 30 66 52
 06 71 34 13 02



RONDE DES FOURS AVEC LES LÉGRÉMIS

Venus d'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère ou du Vaucluse, ce sont près de 600 randonneurs qui se sont retrouvés au village le 8 mai dernier, dès 8h du matin pour certains pour participer à la 13^{ème} Ronde des fours, organisée par Les Légrémiss. Une bonne odeur de pain flottait autour de la salle des fêtes d'où se faisait le départ et où les boulangers s'affairaient devant le four communal. Une fois les formalités d'inscriptions faites, les marcheurs pouvaient déguster pain frais cuit la veille et confitures maison au son de l'accordéon. Munis de leur pass'rando, ils pouvaient s'engager sur le parcours balisé qui les emmenait sur le versant Eyrieux de la commune et même au-delà puisque le premier four à Margier est situé à Beauvène. Quelques kilomètres plus loin des musiciens accueillent les randonneurs, qui avaient pu admirer entre temps, écluses, escaliers volants inclus dans les murs de terrasses ou vieux cimetières ; tout un patrimoine encore en état. A l'arrivée, petit marché de producteurs et buvette terminaient la journée.



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, C'EST REPARTI !

Dans le précédent numéro de Gluiras Infos, les responsables de l'association Ensembles et Solidaires avaient lancé un appel aux bonnes volontés pour donner un nouveau départ à leur association. Après une première assemblée générale sans quorum, une deuxième réunion s'est tenue le 25 avril avec le soutien de la mairie et de la fédération départementale de l'UNRPA et en présence de la présidente sortante Françoise Chalabreyse. Pour étoffer cette nouvelle assemblée générale, une intervention de la gendarmerie a eu lieu en préalable. Les arnaques numériques, au téléphone ou sur internet et les situations à risques en voiture ou au distributeur de billets ont été passées en revue. Des informations importantes et le rappel d'un comportement de bon sens permettent souvent d'éviter le pire.

A la suite de cette présentation, l'association a tenu sa réunion et débattu de l'avenir et des projets. Un groupe de 7 personnes s'est proposé pour reprendre le flambeau et former un nouveau conseil d'administration. Depuis le bureau de l'association a été élu ; il se compose de Christiane Michel (Présidente), Nicole Boissy (vice-Présidente), Bruno Charretier (Secrétaire), Janine Chaussinand (Trésorière) et Eline Viallet (Trésorière adjointe). La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail et a déjà de nombreuses idées : balade en vélo électrique, jeu de cartes, cinéma, ... Un nouveau départ pour cette association qui ne demandait que cela. Comme pour les autres associations, la mairie accompagnera ses initiatives et son fonctionnement.

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉGNAN

www.chateau-brown.com

GEDIMAT
Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES COLLÈRES SUR ENVAL

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

Thierycourby@gedimat.fr | Tél. 04 75 64 33 74 | Fax 04 75 64 31 54

Le Relais de Sully
à GLUIRAS 07190

Auberge
Restaurant gastronomique
chambres
Menus - Carte -
Salle pour réception et
séminaire

Site 043 137 621 | Tél : 04 75 64 10 28



TRAIL DES CHÂTAIGNIERS

Ils auront tremblé jusqu'au bout. Les pluies diluviennes de fin mars n'engageaient pas à mettre un légrémi dehors, transformant les sentiers en ruisseaux et les ruisseaux en torrents ... Dans les jours qui ont précédé cette 11^{ème} édition du Trail des châtaigniers, il a fallu tronçonner les arbres déracinés par le vent, canaliser au mieux l'eau qui sortait de partout, ou poser la veille des courses une passerelle pour franchir le Talaron devenu rivière en crue ! Quoiqu'il en soit, cette année c'est près de 180 coureurs qui ont pris le départ le lundi 1^{er} avril - lundi de Pâques - à St Genest-Lachamp sous un soleil radieux mais les pieds dans l'eau sur la totalité des 3 parcours. Une première pour St Genest, mais une grande satisfaction pour les bénévoles et les élus de cette commune voisine. 3 courses étaient au programme : 42, 20 et 10 km et une co-course spéciale pour les enfants. Une trentaine de coureurs inscrits sur la grande course (42km) passait au village de Guiras où se tenait un ravitaillement. A l'arrivée, une bonne soupe, des saucisses de viande locale, et la traditionnelle crème de châtaignes étaient proposés aux coureurs. Un moment de partage et de rencontres entre bénévoles, habitants du pays et adeptes de la course à pied en pleine nature. Tous passionnés et émerveillés par la beauté de nos paysages.



NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL DU CCAS

C'est autour d'un menu de fête préparé avec amour par l'équipe du CCAS que les seniors ont été accueillis : foie gras, terrine de poisson et mousse à l'aneth, rôti de sanglier sauce groseille accompagné de purées de céleri et de potimarron, assortiment de fromages et bûche pâtissière. A la surprise de tous, la fanfare l'Espigaou emmenée par Régis Havond est venue égayer la fin du repas et c'est une joyeuse farandole qui a dansé autour des tables !

Vers 16h, le spectacle pour les enfants a retenu une bonne partie des convives. Cette année ce sont 3 contes africains regroupés sous le titre « L'arbre à palabres », racontés et mis en scène par la compagnie du Mayapo qui ont été présentés avec beaucoup de créativité. Les enfants ont même été invités à participer sur scène pour leur plus grand plaisir.

Le père Noël - que certains ont trouvé rajeuni - a eu son succès habituel tout autant que le copieux goûter partagé par petits et grands : mandarines, bugnes et papillotes étaient là pour rappeler les souvenirs d'enfance aux plus anciens.

Scapinello Lionel
Scap'elec07

Electricité Générale - Bâtiment Neuf et Rénovation
 Dépannage - Antenniste
 Borne de recharge voitures électriques

07190 St Sauveur de Montagut
 ☎ 04 75 29 92 61 ☒ 06 60 51 19 67

Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- 930p
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
 04 75 66 31 89
 philippe.bertrand@orange.fr

Retour à sources

Jean-Daniel BOUWY

11 14
 06 90 00 00 00
 06 90 00 00 00
 06 90 00 00 00
 06 90 00 00 00

DOSSIER FINANCES COMMUNALES

LES RÉSULTATS COMPTABLES DE L'ANNÉE 2023

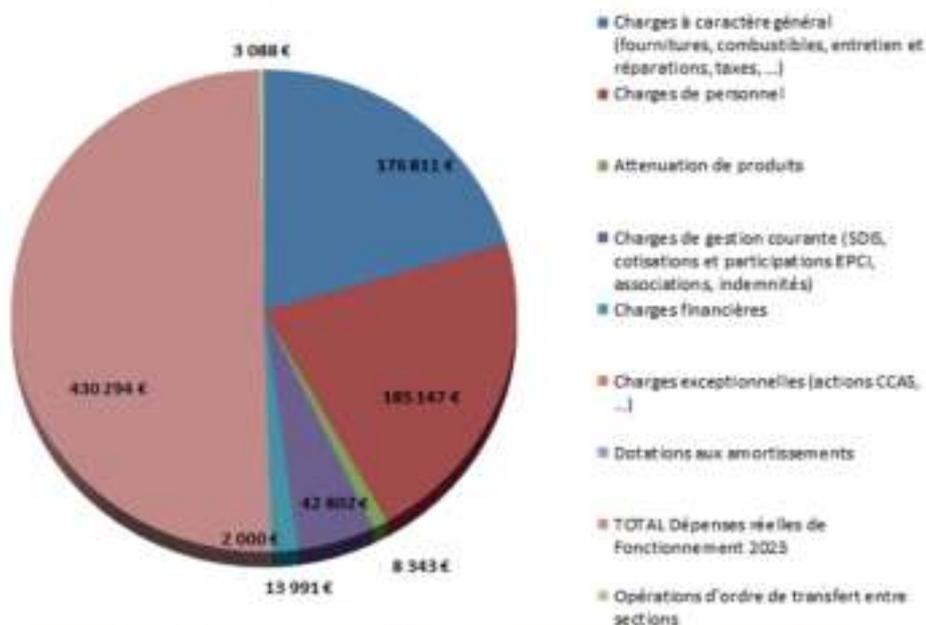
Comme tout le monde, Gluiras a subi l'inflation notamment sur le coût des produits alimentaires, et dans une moindre mesure sur l'énergie, grâce aux efforts de ces dernières années pour réduire ces postes. Les dépenses de personnel ont aussi progressé en 2023 sous l'effet des augmentations décidées par l'Etat, mais plus faiblement que prévu du fait des arrêts de travail de plusieurs agents en cours d'année. Inversement les recettes ont progressé notamment grâce aux revenus des immeubles désormais indexés chaque année, mais aussi – il faut le dire – du fait de l'augmentation des dotations de l'Etat (nouvelle dotation biodiversité en 2023 pour les communes membres d'un PNR).

Les investissements en 2023 ont été relativement limités (réparations sur les bâtiments communaux, voirie, ...) et le remboursement des emprunts a continué de baisser.

Au final, les résultats 2023 font apparaître un excédent en fonctionnement de 174 026,05€ et un déficit d'investissement de 80 219,63€. Plusieurs opérations programmées en 2023, se reportent en 2024 sous forme de restes à réaliser (Rénovation de l'Usine, pont de la Murette, ossuaire, dégâts intempéries, ...) ce qui ajouté au déficit de l'exercice représente un besoin de financement total de 104 219,63€.

Avec ces résultats, l'avenir est relativement dégagé et grâce à des marges de manœuvre financières améliorées, les gros investissements de 2024 sont possibles.

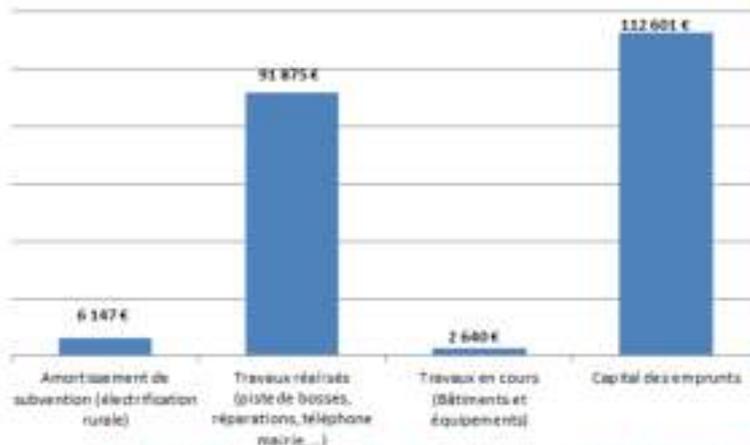
CA 2023 - Dépenses réelles de fonctionnement



Les opérations d'ordre entre sections (3 087,90€) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2023 : 430 293,66€
TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 2023 : 433 381,56€

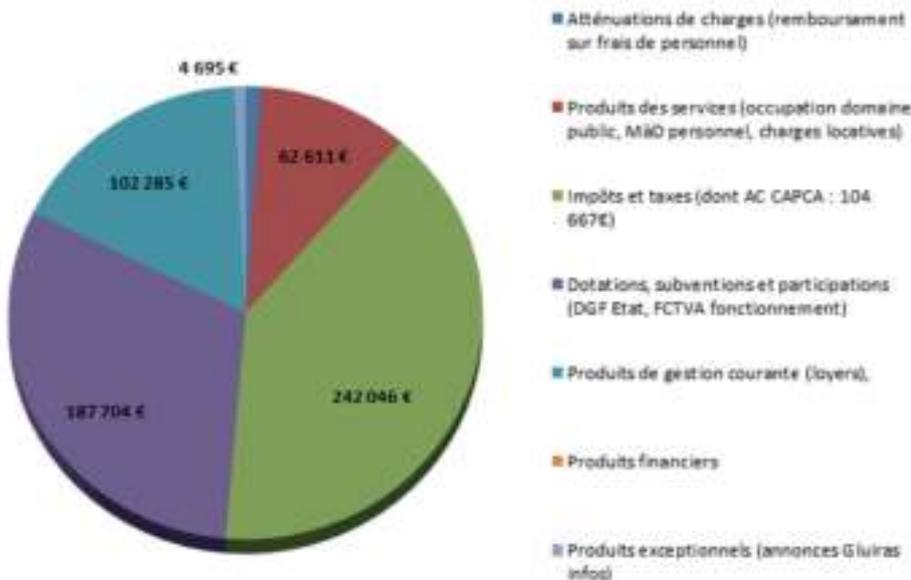
CA 2023 - DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



Total des Dépenses réelles d'investissement 2023 : 213 262 €
+ Transfert entre sections (427 987 €) et Déficit d'investissement 2022 reporté (136 350 €)
= TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2023 : 777 599,88 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

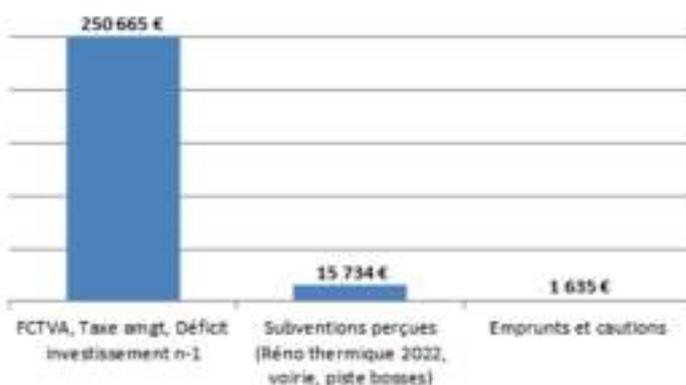
CA 2023 - Recettes réelles de fonctionnement



Les opérations d'ordre entre sections (1 729,18€) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique.

TOTAL DES RECETTES REELLES : 605 678,23€
 TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT 2023 : 607 407,61€

CA 2023 - RECETTES D'INVESTISSEMENT



Total Recettes Réelles Investissement 2023 : 268 034
 + Transfert entre section 426 346 €
 = TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT : 697 380,25 €

Gluiras n'a pas l'obligation comme les villes de plus de 3500 habitants, de tenir un débat d'orientation budgétaire. Néanmoins, le conseil municipal a tenu ce débat le 15 mars dernier. Cet exercice permet d'évaluer autant que possible les conséquences des crises internationales multiples sur l'économie et l'évolution probable de paramètres nationaux (inflation, prix de l'énergie, fonction publique, dotations de l'Etat, ...) dans la construction du budget communal.

Ainsi, dans le contexte instable actuel, il a été acté que nos dépenses de fonctionnement progresseront modérément grâce à la stabilité de notre facture énergétique (isolation des bâtiments, limitation de l'éclairage, ...) et du fait de la fin de 2 emprunts. Nos recettes progresseront en parallèle du fait de la réévaluation nationale des valeurs locatives décidée par l'Etat (pas de hausse des taux) et de l'augmentation du revenu des immeubles communaux.

Les résultats de l'exercice 2023 qui permettent de dégager un excédent de fonctionnement pour 2024 et d'envisager un virement du fonctionnement pour les investissements de 170 000 € autorisent des investissements importants : le projet de rénovation du bâtiment de l'Usine dont le financement sera étalé sur 2 exercices, ainsi que la rénovation de la maison basse-ville. Le budget consacré à la voirie sera lui limité compte tenu de la faiblesse des financements attendus.

Pour la première fois du mandat, la réalisation d'un emprunt est inscrite au budget 2024.

2024 : UN BUDGET POUR INVESTIR

Le budget 2024 s'équilibre en fonctionnement à 662 000€ et à 839 000€ en investissement.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN DÉPENSES ET EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

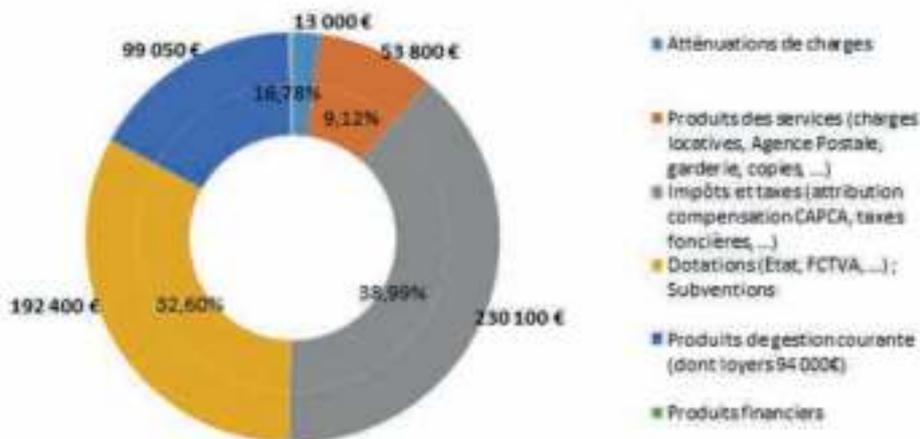
L'augmentation des postes énergie, carburant et surtout alimentation est maîtrisée et la masse salariale augmente pour prendre en compte la hausse du point d'indice appliquée au 1^{er} janvier 2024 et la prime inflation payée en 2024 ; l'augmentation du chapitre reste cependant limitée du fait de l'absence cumulée des agents.

L'entretien et les réparations sur les bâtiments et réseaux sont des postes importants mais à mettre en regard du revenu des locations. Le coût d'entretien de la voirie est prévu au même niveau qu'en 2023 (40 000 € TTC) et le montant des intérêts de la dette diminue du fait de la fin de 2 emprunts.

Nos recettes proviennent des dotations de l'Etat en légère augmentation : 180 300€ pour 174 113€ en 2023 et de la revalorisation nationale des valeurs locatives qui entraîne mécaniquement une augmentation du produit de la fiscalité locale sans changer les taux. Pour rappel les taux actuels sont les suivants : TFB = 27.58% ; TFNB = 46.89% et TH (sur les résidences secondaires) = 8.9%.

Les recettes liées au revenu des immeubles devraient diminuer du fait des logements ou locaux vacants (Sully) alors que les recettes liées aux charges locatives resteront stables (inflation # locaux vacants).

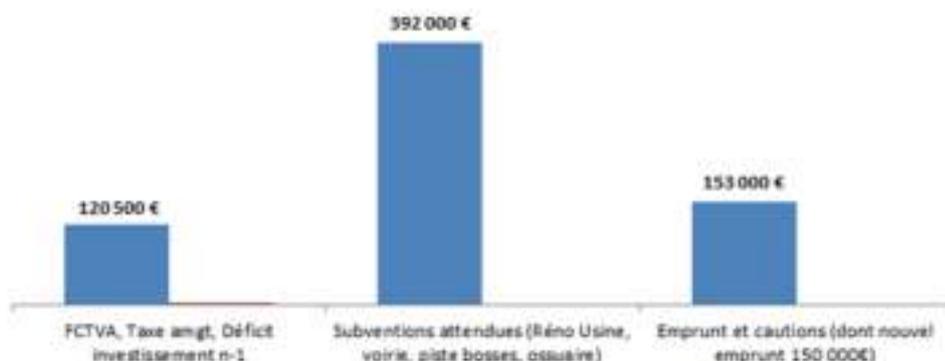
BP 2024 - RECETTES de fonctionnement



Total Recettes réelles : 590 194 €

+ Excédent de fonctionnement 2023 (69 806 €) et transfert entre sections
= TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 662 000 €

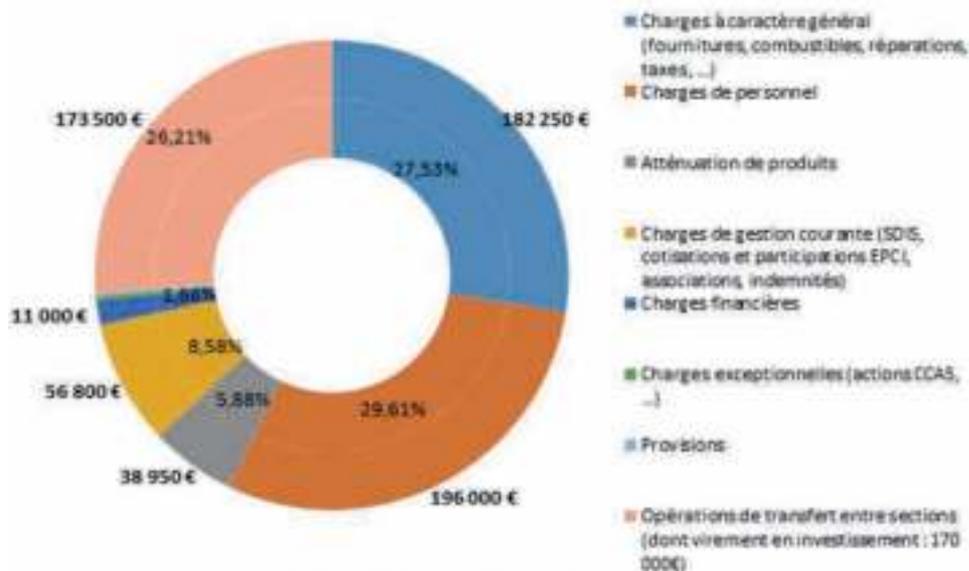
BP 2024 - RECETTES réelles d'investissement



TOTAL RECETTES réelles d'investissement 2024 : 665 500€

+ Virement de la section de fonctionnement et transfert entre sections : 173 500€
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 839 000€

BP 2024 - DEPENSES de fonctionnement

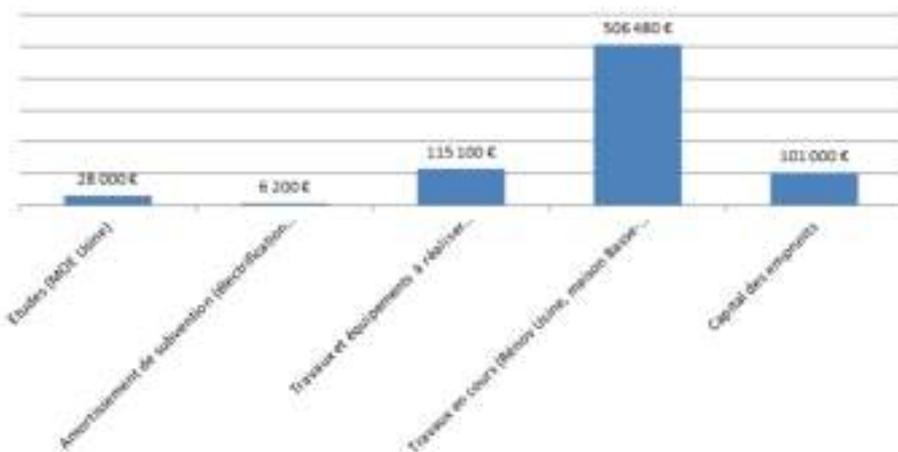


Total Dépenses réelles : 488 500 €

+ Transfert entre sections et virement en investissement (173 500€)

= TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 662 000 €

BP 2024 : DEPENSES réelles d'Investissement



Total Dépenses Réelles Investissement 2024 : 756 780 €

+ Déficit 2023 reporté : 80 220 €

TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2024 : 839 000 €

On notera que l'attribution de compensation CAPCA diminue du fait du transfert de la compétence enseignement musical et parallèlement que la cotisation au syndicat Ardèche Musique et Danse disparaît.

L'excédent de fonctionnement capitalisé en 2023 apparaît en recettes pour 69 806.42 €.

En résumé, le budget de fonctionnement 2024 doit permettre de maintenir le niveau des services communaux et de prévoir un virement en section d'investissement de 170 000 €, sans toucher aux taux de fiscalité.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2024

La rénovation de l'Usine inscrite partiellement en 2023, représente le principal investissement qui s'étalera sur 2 exercices au moins (2024 et 2025) conformément au débat d'orientation budgétaire : 301 000 € sont inscrits au BP 204 (RAR et nouveaux crédits) pour une opération estimée à 576 000€ TTC. Le reste (environ 275 000 €) sera budgété en 2025. Les financements obtenus pour ce projet (fonds vert Etat) sont reportés et complétés ainsi que ceux en attente d'attribution (Région, CD07, CEE).

La création de l'ossuaire communal et les travaux de reprise des concessions réalisés en tout début d'année sont désormais achevés et seront totalement payés sur 2024 (21 000 €). L'Etat et, nous espérons, le Conseil Départemental financent ces travaux.

Travaux

Les crédits prévus en 2023 pour la **réfection du pont de la Marette** sont reportés en 2024 et le solde de la subvention ANS (Etat) pour la **piste de bosses** à l'Hermet est enfin parvenu.

Le remplacement du **véhicule des services techniques** effectué ces dernières semaines, est aussi prévu au budget 2024.

Les travaux de **réfection de la route de Geys** réalisés en urgence au mois d'octobre suite aux intempéries ont été payés sur l'exercice 2024 et nous attendons les financements d'urgence de l'Etat sur ces travaux.

Le **remplacement du serveur informatique** de la mairie, sera réalisé en 2024.

Enfin, le **schéma directeur d'éclairage public** établi en 2018, sera fini de payer en 2024.

Ces investissements déjà engagés en 2023 ou avant, sont rejoints en 2024 par de nouvelles opérations :

- Les **réfections de voirie** pour 40 000 € avec une somme équivalente en fonctionnement pour l'entretien des voies communales. Il n'y aura par contre pas cette année d'autre réfection de pont communal que celui de la Marette qui a pris du retard. La CAPCA et le fonds routier départemental sont sollicités sur ces travaux.

- Le **déplacement d'un poteau ENEDIS** au carrefour de la Bruge.

- Les travaux de **réparation de la maison Basse ville** pour 180 000 € estimés financés par des subventions de l'Etat et du CD 07.

Conformément au débat d'orientations budgétaire, un emprunt limité de 150 000 € est prévu pour financer ces dépenses et équilibrer la section d'investissement.

Avec plus de 620 000€ de prévision de travaux (dont 80 000€ de voirie), ce budget ambitieux mais supportable par la commune a été voté par 10 voix pour et une abstention.

Ce début d'année 2024 ne réussit pas à notre service technique, qui s'est trouvé privé successivement puis totalement de ses deux agents. Ces difficultés se sont ajoutées aux retard pris à l'automne, et le calendrier de travaux d'entretien habituellement réalisés pendant l'hiver a dû être complètement revu. Plusieurs tâches ont donc été confiées à des entreprises et certains habitants ont même donné de leur temps pour aider. Merci à eux ! Une embauche temporaire pour parer au plus urgent a été faite ce printemps.

Le village et la commune en général sont moins bien entretenus que d'habitude et plusieurs chantiers ont été remis à plus tard (reprise de murs, réparations dans les bâtiments, ...). Nous en sommes bien conscients et désolés.

Pour autant, il ne s'est pas rien fait à Gluiras depuis 6 mois, jugez-en vous-même.



Curage des fossés

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES

Les dégâts des fortes pluies d'octobre ont mobilisé Vincent une bonne partie de l'hiver : arbres tombés et menaçants, coupes d'eau, talus affaissés. Il a fallu courir un peu partout et revenir parfois car les arbres affaiblis par la sécheresse de l'été, secoués par le vent ne sont pas tous tombés en même temps.

La campagne hivernale d'entretien des fossés a démarré en février avec l'aide de Raphaël Munier sur la route de Chalan. Les routes de Leygua, de Plos et de Varennes – Echarleyres ont vu passer mini pelle et engin pour retrouver une allure carrossable et permettre à l'eau de s'écouler sans emporter la chaussée.

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Les travaux de réfection des parapets sur la départementale 102 (route de la Glueyre) sont en cours depuis le mois de janvier. Un important chantier qui occasionne une circulation alternée dans la vallée de la Glueyre jusqu'à la fin du mois de mai. Le résultat est magnifique et la route de la Glueyre a pris un bel aspect loin de l'état de délabrement des années précédentes. Bravo au service des routes du département et aux entreprises qui ont fait du beau travail !



UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le C15 blanc de la commune ne passait plus le contrôle technique. Il a fallu s'en séparer. Place à un Kangoo verte, 4 roues motrices, acheté d'occasion mais encore en bon état et capable de durer quelques années, le tout pour un prix raisonnable. Manque encore l'aménagement arrière pour caler les nombreux outils, caisses et appareils, mais un menuisier est sur le coup ...

Il faudra donc vous habituer à le repérer le long des routes. Pour vous aider, on vous le présente en photo !



L'OSSUAIRE COMMUNAL EST ACHEVÉ.

Les travaux étaient prévus en décembre. Finalement c'est en tout début d'année que l'entreprise Vabres, à qui la prestation a été confiée, a réalisé cet équipement ainsi que les travaux de reprise des concessions abandonnées. Le caveau qui recueille les reliquaires des corps exhumés est situé dans le cimetière du haut à l'angle nord-ouest. Il accueille aujourd'hui 25 défunts identifiés et consignés dans un registre en mairie. Les stèles récupérées sur les concessions ont été remises pour les moins abimées ; l'une d'entre elles, monumentale, sera replacée à proximité de l'ossuaire.

PROJET DE RÉNOVATION DE LA MAISON BASSE-VILLE

Après plusieurs mois de discussion, la commune a récupéré la maison située impasse Basse-ville auprès du locataire qui n'occupait plus les lieux et ne payait plus son loyer. Le vidage de la maison a nécessité plusieurs voyages pour pouvoir faire un état des lieux et du bâti. Grâce aux talents de Marie-Laure, les plans d'un projet de rénovation ont pu être établis et des devis d'entreprises ont été demandés. L'estimation de la rénovation se monte à 180 000€ TTC. C'est sur cette base que les différents financeurs (Etat, Département, Certificats d'économie d'énergie) sont sollicités. La démolition des cloisons intérieures pour restructurer le logement a démarré avec les agents municipaux cet hiver.

RÉNOVATION DE L'USINE

La consultation pour les marchés de travaux de rénovation s'est achevée le 2 avril.

8 offres ont été déposées sur 6 lots, c'est-à-dire que 2 lots n'ont pas eu de réponses (serrurerie-métallerie et plomberie-ventilation-chauffage).

Suite à l'analyse détaillée des offres présentée par le maître d'œuvre le 7 mai dernier, il a été convenu que seule l'offre de l'entreprise Sun Façades pour le lot 6 Façades-revêtement pouvait être retenue (59 849€). Tous les autres lots ont été déclarés infructueux et une nouvelle consultation sera lancée afin de négocier avec les entreprises ayant répondu et de solliciter d'autres entreprises qui n'ont pas répondu à la première consultation et sur certains lots.

L'attribution des marchés se fera au terme de la deuxième consultation.

FORMATION DES AGENTS

Mercredi 3 avril, la Croix Rouge est intervenue à la demande de la mairie pour former le personnel communal aux gestes de premiers secours. Cette formation dite PSC1 (Prévention Secours Civiques niveau 1) d'une durée de 7 h, a permis de développer et valider les compétences aux gestes qui sauvent. Compétences particulièrement importantes pour le personnel en charge des enfants de l'école mais qui le sont tout autant pour tous citoyens. Rappelons qu'il est possible de se former à titre individuel, en prenant contact auprès d'un organisme de sécurité civile : Croix-Rouge, Protection civile 07, Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ...

SYDEO : LE TARIF DE L'EAU DEVRAIT ÉVOLUER

Le syndicat intercommunal SYDEO qui gère le réseau d'eau potable à Gluiras réfléchit depuis plusieurs mois à l'harmonisation des tarifs de l'eau sur les 35 communes qui le composent. Cette réflexion se fait dans le cadre d'une étude stratégique intégrant le plan pluriannuel d'investissement à l'horizon 2036. Il faut rappeler que SYDEO est issu de la fusion successive de plusieurs collectivités. Au départ, 17 communes formaient le syndicat Ouvèze Payre (SMOP), auquel se sont agglomérés via la CAPCA, le SEBP (bassin de Privas) et 5 communes du moyen Eyrieux dont Gluiras. Dernièrement, la commune du Teil a rejoint SYDEO. Ces regroupements successifs font qu'aujourd'hui 15 tarifs différents existent dont certains ne se pas conformes à la loi. Des modifications et une harmonisation étaient donc indispensables.

Le bureau d'études Actipublic missionné par SYDEO a donc travaillé d'abord sur la prospective financière en plusieurs étapes : comptabilité analytique du syndicat, projection financière entre 2024 et 2036, et proposition d'harmonisation des tarifs sur les 35 communes.

En résumé, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) retenu prévoit environ 38 millions d'euros de travaux à financer à l'échéance 2036. Son financement nécessiterait sur la base des consommations actuelles, une augmentation annuelle des tarifs de 3 à 5% pendant 10 ans sachant que la tendance est à la baisse des consommations. L'option retenue a été celle d'une consommation globale stable à l'échelle du syndicat mais d'un produit global en augmentation régulière de 3% par an sur les 10 prochaines années.

La proposition d'harmonisation des tarifs découle de cette analyse prospective. Plusieurs paramètres ont été étudiés : le diamètre du compteur ; la part fixe qui serait différenciée selon la densité du réseau communal ; la part variable qui serait redécoupée en 4 tranches progressives de 40 m³, la tranche 2 de 40 à 80 m³ étant la tranche tarifaire de référence. Le comité de pilotage de cette étude propose de faire converger les tarifs dès 2025. Cette proposition doit être approuvée par le comité syndical de SYDEO en juillet ou septembre 2024 pour que les nouveaux tarifs entrent en vigueur dès janvier 2025.

Conséquence pour le prix de l'eau à Gluiras ? Il devrait baisser ! En effet la commune a depuis longtemps compris que pour financer son réseau d'eau potable le prix de l'eau devait être juste et surtout pas en dessous de son prix de revient. De fait, Gluiras a un prix de l'eau un peu au-dessus du tarif moyen visé par SYDEO. Cette baisse devrait concerner tant la part abonnement (partie fixe) que

le prix du m³ (part variable). C'est une des conséquences heureuses du transfert de la compétence eau potable à l'intercommunalité. Si la commune avait dû gérer seule son réseau d'eau potable, le prix actuel n'aurait pu qu'augmenter pour un niveau de service équivalent.



SICTOMSED : MISE EN PLACE DU COMPOSTAGE COLLECTIF

2 lois successives font obligation aux collectivités en charge de la collecte des déchets de séparer les bio-déchets dès le 31 décembre 2023. Le SICTOMSED a décidé de mettre en place cette collecte en installant des composteurs collectifs à raison d'un pour 100 habitants, soit 120 composteurs collectifs sur le territoire du syndicat. L'objectif de l'opération est de réduire la proportion des bio-déchets dans les ordures ménagères résiduelles ; ils représentent aujourd'hui 27% de ces OMR. Avec cette opération, le SICTOMSED mettra en place les moyens humains et techniques pour l'entretien et la communication : un guide composteur affecté à l'entretien et au suivi des composteurs collectifs avec une tournée spécifique une fois par semaine et un véhicule léger de type fourgon. Ce projet est financé par l'ADEME et par le Fonds Vert.

La commune de Gluiras peut bénéficier de 4 composteurs. Un sera installé au village, à proximité de la salle des fêtes, un autre à la Fargatte ; les deux autres pourraient être posés à la Bruge et au Tribble. Le planning à prévoir est le suivant : recrutement du guide composteur en mai pour une prise de poste en août 2024 ; information du public en juin et en septembre 2024 ; mise en place des composteurs à partir de septembre 2024 ; réunion d'information grand public en septembre 2024.



Aiguillage des fourreaux souterrains au village

SYNDICAT MIXTE ADN : LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE, MAIS PAS PARTOUT ...

Le déploiement du réseau de fibre optique est réalisé par le syndicat mixte Ardèche Drôme numérique (ADN). Gluiras est découpé en deux secteurs appelés poches : la poche 4-34 à partir de St Sauveur et la poche 1-26 à partir de St Pierreville. La première (4-34) couvre en gros le versant Eyrieux jusqu'à la Fargatte et les travaux de déploiement ont commencé. Vous avez certainement remarqué les camions nacelles qui parcourent les routes et s'affairent au pied des poteaux. La poche 1-26 est, elle, en cours d'étude ; elle comprend le village et le versant Glueyre par la route de St Pierreville.

Au cours des réunions de présentation de ces deux secteurs de déploiement du réseau, nous avons découvert que certains hameaux ne seraient pas desservis en raison de raccordements dits « complexes ». Ce terme désigne soit des difficultés de continuité du réseau aérien notamment lié à l'élagage des arbres ou au passage en forêt, soit des refus des propriétaires de laisser passer les câbles au-dessus de leur terrain ou d'implanter des poteaux. Il est donc important de souligner que le refus d'une personne peut bloquer la desserte de tout un hameau. Néanmoins une réclamation auprès du syndicat ADN a été faite pour que des solutions alternatives soient trouvées.

MON LOGEMENT SERA-T-IL RACCORDÉ ?

Pour connaître l'évolution des travaux et savoir si vous serez raccordés et quand, ADN met à votre disposition une application en ligne : **électionnalité. ADN. Une fois connecté :**
Sélectionnez « Éligibilité – ADN / Ardèche Drôme Numérique »,
Après avoir coché la case « J'ai lu et compris les informations communiquées par le Syndicat mixte ADN », validez,
En haut de l'écran, indiquez votre adresse complète d'adressage dans la fenêtre « entrer votre adresse »
Cliquez sur la loupe (Rechercher),
Confirmez la vue satellite et l'adresse,
Le chargement se fait et vous aurez ainsi le stade du déploiement de la fibre optique pour votre logement.

INFORMATIONS

pratiques

MAIRIE :

Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h45

Tel : 04 75 66 74 30

Courriel : secretariat-gluiras@orange.fr

Site internet : www.mairie-gluiras.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h20 à 11h40 ;

Les congés d'été seront affichés aux portes de la mairie et de l'APC et sur le site Internet de la mairie.

Renseignez-vous !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public le jeudi 15h à 18h ; Les amateurs de scrabble sont les bienvenus.

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public.

DÉCHETTERIES (Encombrants) :

SICTOMSED : Allée des Vergers - ZI La Palisse 07160 Le Cheylard ; Tél : 04 75 29 42 57 Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h

CAPCA : Route de Valence (après le Moulinon) 07190 St Sauveur de Montagut ; Tél : 04 75 65 67 29

- Ouverte au public : mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Les derniers dépôts doivent arrivés 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie rassemble exceptionnellement ces déchets encombrants et le SICTOMSED

organise une fois par an une collecte des encombrants sur notre commune. Si c'est votre cas

inscrivez-vous en mairie.

RESSOURCERIE TRIMARAN :

RD 2 - 07360 Les Ollières sur Eyrieux Ouverte les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45, les samedis de 10h à 17h45.

SERVICE DE L'EAU SYDEO :

Tel : 04 75 63 81 29 ;

ZI Le Paty - 07250 LE POUZIN

Site internet : www.sydeo.fr

SERVICE SOCIAUX CAPCA (CIAS, aide-ménagère

et portage de repas à domicile, assistance sociale, centre de loisirs, ...)

Tel : 04 75 64 07 07 ;

1, rue serre du Serret - 07000 PRIVAS

Site internet : www.privas-centre-ardeche.fr

ÉVÉNEMENTS

et manifestations

à venir

Dates connues lors de l'édition de ce numéro - Vérifier auprès de l'organisateur ou sur le site de la mairie : www.mairie-gluiras.fr

Samedi 1^{er} juin : Soirée népalaise au profit de l'association *Népal Mountain Mobile Hospital* en présence du Dr Soete à partir de 18h à la salle des fêtes. Réservation au repas népalais obligatoire auprès de Krikor.

Dimanche 9 juin : Élections européennes ; bureau de vote ouvert de 8h à 18h à la salle des fêtes

Vendredi 21 juin : Fête de l'école organisée par le Sou des écoles à partir de 17h devant la salle des fêtes.

Samedi 22 juin : Fête de la musique à partir de 19h à la salle des fêtes (animation musicale, petite restauration, buvette) et tournoi de pétanque dès 14h organisé par Anim'Gluiras.

Samedi 6 juillet : Plantation d'un 5^{ème} Pibou par la municipalité à 11h, suivi de l'apéro offert par le conseil municipal et du repas vers 12h30 à la salle des fêtes. Inscrivez-vous !

Samedi 20 juillet : Fête au village à la salle des fêtes avec marché de producteurs, co-organisée par la municipalité et Anim'Gluiras ; Apéro / Casse-croute à 19h ; Bal à 20h ; Feu d'artifice vers 22h30 ; DJ ensuite.

Samedi 27 juillet : Bal Trad à partir de 19h bombine, suivie du bal à 20h sur la Place de la Liberté et tournoi de pétanque dès 14h ; organisé par le Brasse Bouillon.

Mercredi 31 juillet : Randonnée nocturne autour du St Jean organisée par Les Légrémiss.

Mardi 6 et vendredi 9 août : 2 Concerts Classiques / Jazz à La Chapelle : Joost Willemze, harpiste solo.

Dimanche 11 août : Fête de la paroisse protestante organisée par l'association Culturelle Eyrieux - Boutières à la salle des fêtes.

Jeudi 22 août : Concert Classique à La Chapelle : Yuki Kondo piano et Yardani Majani-Torrès, violon.

Directeur de la publication : Ali-Patrick LOUAHALA
Comité de rédaction : Municipalité de Gluiras
Crédits photos : G. COURTHIAL ; A-P LOUAHALA ;
M. TAULEIGNE ; P. FORGET ;
F. SALZMANN ; Ch. KHAYIGUIAN
Mise en page : Un homme des bois
(d'après une maquette de Nathalie Nayrand)
Impression : Mairie de Gluiras